



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

État

Question au Gouvernement n° 1577

Texte de la question

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES LOCALES OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Victorin Lurel.

M. Victorin Lurel. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre de l'outre-mer. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Le devoir de tout ministre de la République est le respect absolu des institutions républicaines et des règles de la République. Alors que les coups fourrés fomentés en Polynésie sont malheureusement en voie d'aboutir, je souhaite témoigner ici personnellement, en tant que nouveau président de la région Guadeloupe, des obstacles et des entraves mis par ce gouvernement à l'alternance démocratique librement choisie par les citoyens français de l'outre-mer (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) et dont le seul tort est d'avoir mis fin à des systèmes claniques et clientélistes. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Voici ce qui se passe en Guadeloupe : multiples tentatives de déstabilisation politique orchestrées par l'État et sanctions disciplinaires contre les fonctionnaires refusant de s'y prêter, brusques découvertes d'illégalités jusqu'ici couvertes par l'exécutif précédent, refus de l'État de saisir la chambre régionale des comptes pour faire constater le déficit abyssal de l'équipe sortie, sabotages et intrusions informatiques et téléphoniques à répétition (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), complicité des plus hautes autorités pour laisser se présenter des personnes manifestant inéligibles, et j'en passe ! Dans toutes ces affaires, la justice tranchera. Néanmoins je tenais à attester personnellement de leur véracité dans cette enceinte. Temaru n'est malheureusement pas le seul à être victime de tels agissements.

De plus, madame la ministre, alors que vos propos irrespectueux, ici même et au Sénat (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), ont déjà entraîné à plusieurs reprises des protestations officielles, c'est désormais l'intelligence de la représentation nationale que vous agressez par une présentation budgétaire tronquée et mensongère !

En effet, vous n'hésitez pas à fanfaronner en annonçant une hausse de 52 % de votre budget, alors même que, à structure constante, celui-ci est en baisse de plus de 8 %. Ainsi le fonds pour l'emploi dans les DOM est amputé de plus de 124 millions d'euros, soit 30 % de son montant. C'est d'un véritable largage financier dont il s'agit.

M. le président. Monsieur Lurel, veuillez poser votre question.

M. Victorin Lurel. Madame la ministre, ma question est donc simple : allez-vous, oui ou non, respecter le verdict des urnes et cesser votre gestion partisane de l'outre-mer pour vous battre pour celui-ci et, somme toute, pour la République ? (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'outre-mer. (*" Démission ! Démission ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je vous en prie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - " Démission ! Démission ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Tenez-vous correctement ! Cela suffit !

Mme Brigitte Girardin, ministre de l'outre-mer. Ainsi que j'ai eu l'occasion de le souligner hier, monsieur Lurel, le rôle essentiel de l'État est de faire appliquer la loi.

M. Christian Paul. Eh bien faites-le !

Mme la ministre de l'outre-mer. Il entre bien évidemment aussi dans le rôle de l'État, d'un gouvernement et d'un ministre, de respecter les élus (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) et tous les votes populaires, quels qu'ils soient. Si vous avez des griefs, monsieur Lurel, il y a une justice en France : qu'elle soit saisie et qu'elle tranche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Quant à vos critiques sur mes fanfaronnades, vous savez très bien que je ne me suis jamais félicitée d'une augmentation de mon budget. D'ailleurs, ceux qui m'ont entendue hier, lors de mon audition par les commissions des lois et des affaires économiques de l'Assemblée, peuvent en témoigner.

Monsieur Lurel, je répète souvent que l'outre-mer, c'est l'école de la modestie et de l'humilité. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Je vous invite à adhérer à cette école, notamment après les résultats calamiteux de votre parti lors des dernières élections sénatoriales : ni en Guadeloupe, ni à Mayotte, ni à Saint-Pierre-et-Miquelon, le PS n'a été capable de gagner un seul siège ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Albert Facon. Démagogue !

Données clés

Auteur : [M. Victorin Lurel](#)

Circonscription : Guadeloupe (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1577

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 octobre 2004